

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 27 JANVIER 2016 - 20 HEURES 30

**Présents** : André RAYMOND, Michel GELY, Michel PONSONNAILLE, Dominique DELCROS, Thierry MONTEIL, Daniel MONTY, Maryse RICHARD.

**Absents excusés** : Sylviane ROUJON, Madeleine GLEIZE, Jean-Bernard PERRET, Jean-Claude ROUSSET.

**Président de séance** : André RAYMOND

**Secrétaire de séance** : Dominique DELCROS

---

*Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue,  
et remercie les conseillers municipaux de leur présence.*

---

## **PROGRAMME DE TRAVAUX POUR LA MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles normes accessibilité des bâtiments publics et dans le respect du calendrier "ADAP'T", il est nécessaire d'entreprendre des travaux d'aménagement sur nos bâtiments communaux, c'est à dire la Mairie et la Salle des Fêtes.

Les Services de la Direction Départementale des Territoires sont venus sur place pour établir un diagnostic et faire l'inventaire des travaux à réaliser pour la mise en place des nouvelles normes accessibilité.

### **➤ TRAVAUX A ENTREPRENDRE POUR LA MISE AUX NORMES DES LOCAUX DE LA MAIRIE :**

- Création, aménagement et signalétique d'une place de Parking Handicapé aussi proche que possible de l'entrée du bâtiment
- Création et aménagement d'une rampe d'accès au bâtiment plane et de largeur suffisante (du parking à la porte d'entrée)
- Installation d'une sonnette au niveau du rez de chaussée, pour appel du secrétariat.
- Aménagement des toilettes de la salle de réunion (WC surélevé, lave mains, barres de maintien ...)

## **Le montant total des travaux pour la Mairie est estimé à 7 393 €**

Monsieur le Maire informe par ailleurs, les conseillers municipaux, que ce dossier est susceptible de recevoir une aide financière de la part de l'Etat (DETR) et du Conseil Départemental (Contrat Territorial).

SUBVENTION ETAT .....	⇒	50 %	SOIT	3 696 €
SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	⇒	30 %	SOIT	2 218 €
FINANCEMENT COMMUNE .....	⇒	20 %	SOIT	1 479 €

## **➤ TRAVAUX A ENTREPRENDRE POUR LA MISE AUX NORMES DES LOCAUX DE LA SALLE DES FETES :**

- Création, aménagement et signalétique d'une place de Parking Handicapé aussi proche que possible de l'entrée du bâtiment
- Création et aménagement d'une rampe d'accès au bâtiment plane et de largeur suffisante (du parking à la porte d'entrée)
- Installation d'un tapis de sol adapté au passage des fauteuils roulants.
- Aménagement des toilettes (WC surélevé, barres de maintien ...)

## **Le montant total des travaux pour la salle des fêtes est estimé à 4 767 €**

Monsieur le Maire informe par ailleurs, les conseillers municipaux, que ce dossier est susceptible de recevoir une aide financière de la part de l'Etat (DETR) et du Conseil Départemental (Contrat Territorial).

SUBVENTION ETAT .....	⇒	50 %	SOIT	2 384 €
SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	⇒	30 %	SOIT	1 430 €
FINANCEMENT COMMUNE .....	⇒	20 %	SOIT	953 €

Les dossiers de demande de subventions ont été adressés à nos partenaires financiers.

Dès que les aides nous seront notifiées, nous pourrions entreprendre les travaux.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 23 heures.

